

4^{ème} Plateforme Inondations annuelle du bassin de la Senne

17 novembre 2015

- **Le Brabant wallon est régulièrement le siège d'inondations par débordements de cours d'eau ou par coulées boueuses.**
 - Les évènements de décembre 2010 et janvier 2011 ont touché 20 des 27 communes du Brabant wallon ;
 - Les évènements du 29 juillet 2014 ont touché les communes d'Ittre, Tubize, Braine-le-Château, Braine-l'Alleud, Rebecq et Nivelles.

- **Après les évènements de 2010, plusieurs constats ont pu être faits :**
 - Vision à l'échelle des limites administratives et non du bassin versant ;
 - Mauvaise connaissance des ouvrages existants sur le territoire ;
 - De nombreux intervenants impliqués dans la gestion de l'eau et une information disparate.

- **Le Brabant wallon fonde sa stratégie en matière de lutte contre les inondations selon 3 axes :**
 1. La réalisation d'ouvrages de types bassins d'orage ou zone d'expansion de crue ;
 2. Une politique d'aide aux communes par le subventionnement de travaux de lutte contre les inondations mais également de lutte contre les coulées boueuses ;
 3. La mise en place d'une plateforme d'échange, d'information et de gestion au sens large de tous les aspects liés aux risques d'inondations sur le territoire du Brabant wallon.

1. La réalisation d'ouvrages de types bassins d'orage ou zone d'expansion de crue dans le bassin de la Senne

- En date du 26/02/2015, la Province a décidé de reprendre le projet de création d'une ZIT sur le Pont Neuf – Stincup-Laubecq à Rebecq ;
- Les conventions de cession du projet sont en cours de rédaction.

2. Une politique d'aide aux communes par le subventionnement de travaux de lutte contre les inondations mais également de lutte contre les coulées boueuses

2.1. Subventionnement d'ouvrage de lutte contre les inondations

Besoins estimés à 1.000.000 m³/ 10 ans

- 2014 : décision de principe du Collège provincial d'octroyer des subventions estimées à 20% de l'investissement, plafonné à 2,5€/m³ ;
- 2015 : décision de principe du Collège provincial d'octroyer une subvention à hauteur de 40%, pour certaines demandes qui rencontrent les conditions suivantes :
 - Cours d'eau de deuxième catégorie ;
 - Intérêt supra-communal.

2. Une politique d'aide aux communes par le subventionnement de travaux de lutte contre les inondations mais également de lutte contre les coulées boueuses

2.1. Subventionnement d'ouvrage de lutte contre les inondations dans le bassin de la Senne

- 1 subvention attribuée :
 - Braine-l'Alleud: ZIT du Paradis: 600.000€ (2012).
- 5 demandes de subventionnement en cours d'analyse :
 - Tubize (attribution 2015) :
 - ZIT en aval des étangs du Coeurcq (demande de permis en cours) ;
 - By-pass sur le Vraimont (travaux en cours) ;
 - ZIT sur le Stincup-Laubeq (demande de permis en cours).
 - Rebecq: sur le Ri d'lesbecq (attribution 2015) ;
 - Nivelles: sur le Ri St-Pierre (postposé à 2016).

2. Une politique d'aide aux communes par le subventionnement de travaux de lutte contre les inondations mais également de lutte contre les coulées boueuses

2.2. Règlement provincial relatif au subventionnement des Communes de la Province du Brabant wallon pour des travaux et/ou acquisitions de matériel visant à remédier à la problématique des coulées de boues

- Subvention par Commune : 80% du montant des travaux ou acquisitions (max: 20.000,00 €) ;
- Si éléments de supra-communalité: 90% du montant des travaux (max 25.000,00 €).

En 2013: 16/27 communes (dont 2 sur le BV Senne), montant total des subventions: 279.288,00 €

En 2014: 13/27 communes (dont 2 sur le BV Senne), montant total des subventions: 255,724,99 €

En 2015: 16/27 communes (dont 4 sur le BV Senne): dossiers en cours de traitement

2. Une politique d'aide aux communes par le subventionnement de travaux de lutte contre les inondations mais également de lutte contre les coulées boueuses

2.3. Subventionnement pour la réparation et la remise en état du domaine public

- Subvention à l'titre pour le traitement des encombrants, suite aux inondations du 29/07/2014.

3. Mise en place d'une plateforme d'échange, d'information et de gestion au sens large de tous les aspects liés aux risques d'inondations sur le territoire du Brabant wallon

- Convention de travail de l'UCL ;
- Plateforme accessible aux communes et autres acteurs enregistrés
 - <http://91.183.112.240/inondationsbw> (provisoire)
 - www.brabantwallon.be/inondations (à partir du 01/01/2016)
- 5 stations limnimétriques seront prochainement installées (attribution de marché fin 2015) dont 2 sur le BV de la Senne :
 - Sur le Stincup-Laubecq, à hauteur du Chemin vert ;
 - Sur le Coeurcq, à hauteur du stade de football.

4. Travaux

– Travaux d’entretien des cours d’eau

- Liste de travaux fixée essentiellement dans le cadre des visites annuelles des cours d’eau réalisées avec les services communaux ;
- Projets d’aménagement et travaux de lutte contre les plantes invasives ;
- Interventions d’urgence (-24h) et d’extrême urgence (-12h) ;
- Entretien des bassins d’orage.

Budget annuel de 810.000 €

– Travaux de réfection suite aux inondations

- Ittre
 - 2014: réalisation des travaux urgents ;
 - 2015 (en cours): réfection complète du Ry Ternel.

5. Subventionnement des contrats de rivières

- Subvention récurrente 220.000€/an (2 Crs) ;
- 2015 : subvention complémentaire CR Senne - réalisation d'une étude en vue de l'aménagement d'ouvrages de luttés contre les inondations à Ittre : 15.000€

Merci pour votre attention